

20 ans d'expériences dans l'utilisation des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales

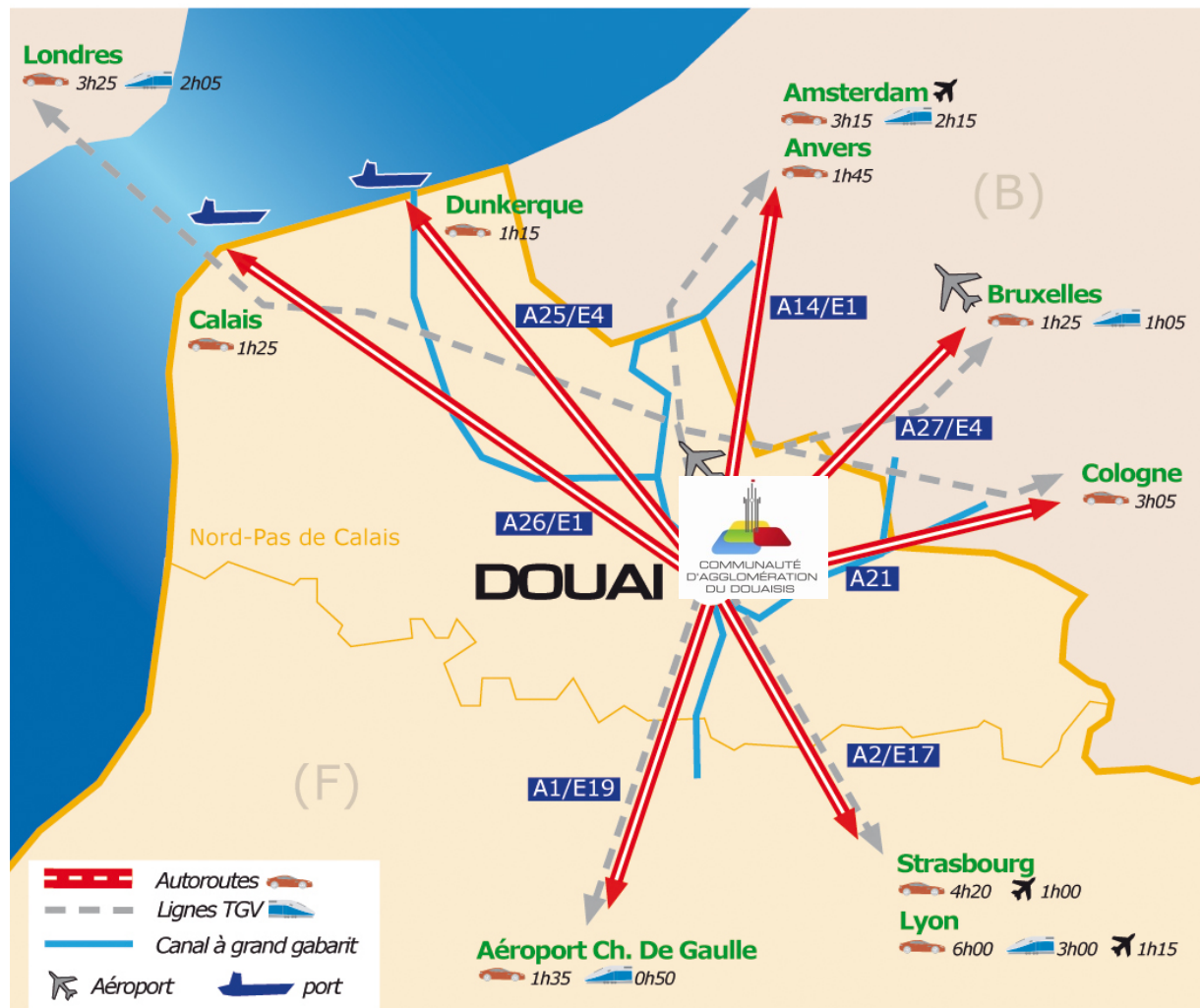
L'exemple de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

Maëlle ANCELLE
Chargée de mission - ADOPTA

GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LES AGGLOMERATIONS

Mardi 09 Décembre 2014 / WATERLOO

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS



Plan de situation

CONTEXTE

Origines :

- Des inondations répétitives
- Des investissements sur les systèmes d'assainissement sans retour positif



Constat :

- ➡ Limite des techniques traditionnelles d'assainissement
- ➡ Recours à une gestion durable et intégrée des eaux pluviales
- ➡ Mise en place d'une nouvelle politique

POLITIQUE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

A l'époque, juridiquement :

- Le Code Civil (Napoléon) / Articles 640 – 641
- La loi sur l'eau de 1992

POLITIQUE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

- **Zonage secteurs sensibles par temps de pluie (1998) :**

- sous-sols à accès extérieur interdit
- seuils de porte et soupiraux à côte altimétrique de + 0,30 par rapport à l'axe de la voirie publique

- **Sur tout le territoire communautaire, en urbanisation nouvelle mais surtout existante (dans le cadre d'une mutation de la ville) :**

- les eaux pluviales sont gérées à la parcelle
 - infiltration ou rejet au milieu naturel s'il est proche
- si impossibilité
 - rejet au réseau sous conditions, limitation à 2 l/s

- **Une modélisation sur informatique de tous les réseaux**

POLITIQUE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

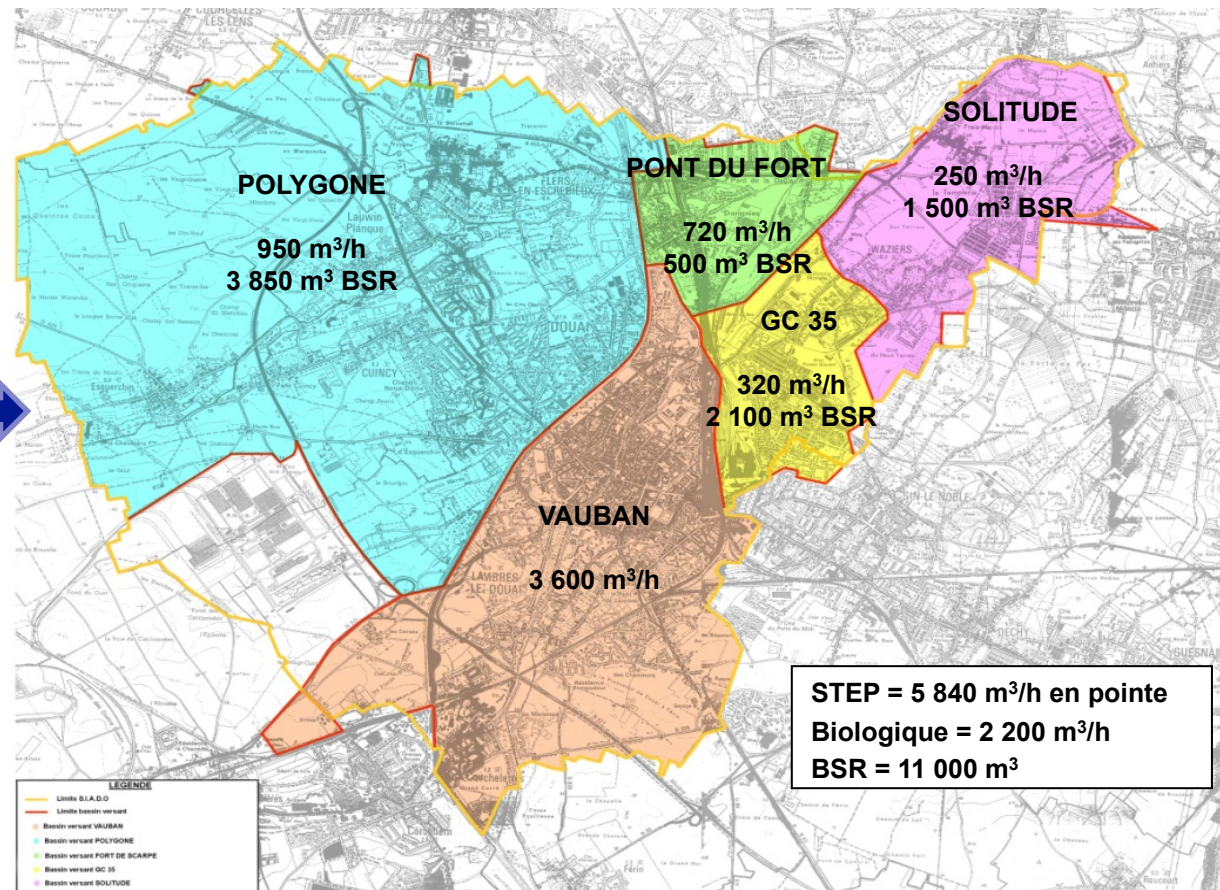
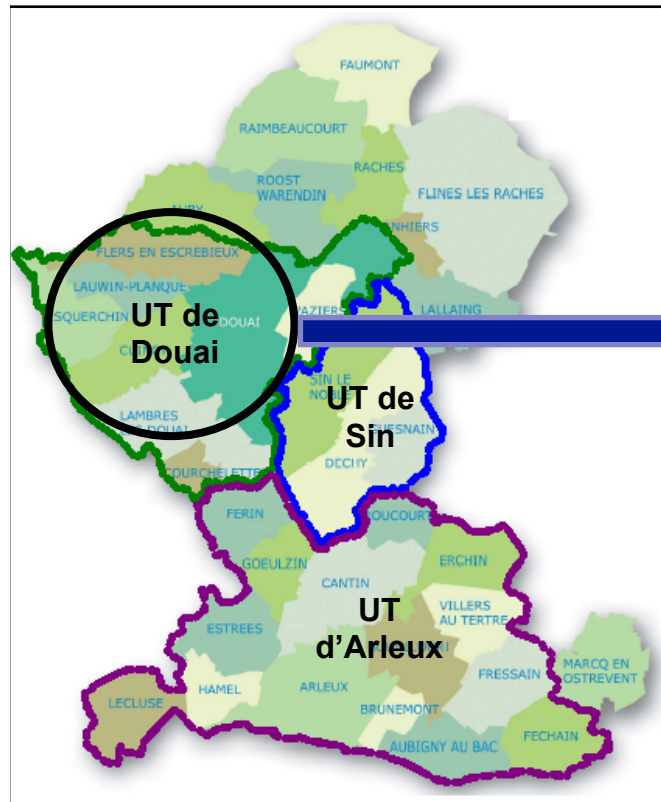
- **L' instruction des permis de construire et de lotir par la CAD**
 - Question clé : où va l'eau en cas de problème ?
 - Avis négatif au permis si pas d'indications sur le mode de gestion
- **Une implication des services de la CAD très tôt dans tous les projets (public ou privé)**
- **Une association de promotion des techniques alternatives : ADOPTA**

PRESENTATION DE L'ADOPTA

Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives (eaux pluviales)

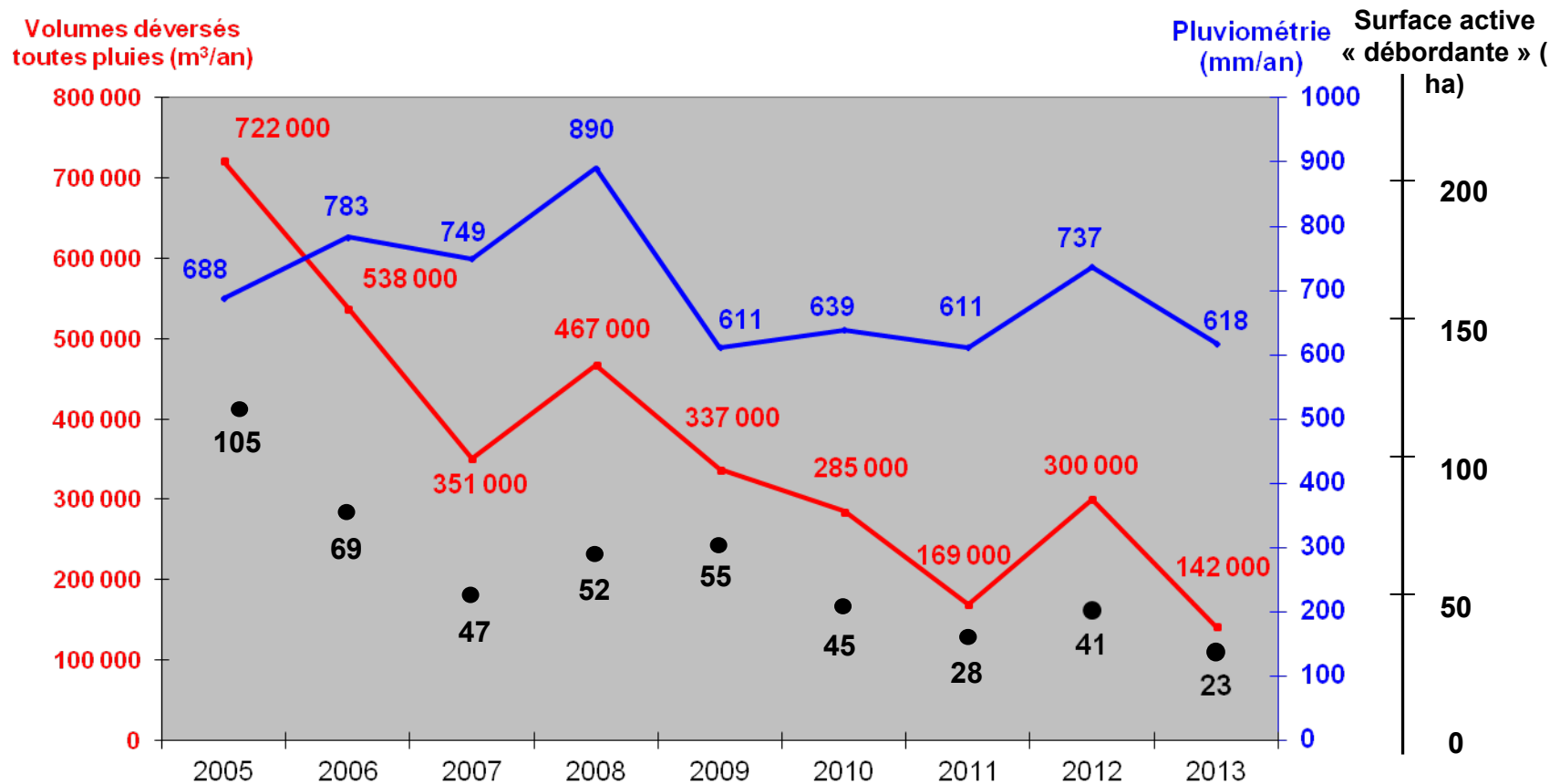
- Missions : **animation, sensibilisation, accompagnement**
- Une **centaine de membres adhérents et associés**
Collectivités, bureaux d'études, architectes, entreprises de TP, fabricants, services de l'Etat...
- Un rayonnement **régional, national et international**
- **Activités de promotion et de développement opérationnel**
Organisation de visites de sites, interventions, conseils, formations, création et publication de documents...

UN IMPACT DE LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES QUANTIFIE



UN IMPACT DE LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES QUANTIFIE

Evolution des déversements – Bassin versant Vauban



UN IMPACT DE LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES QUANTIFIE

- Retour d'expériences de 9 années d'exploitation, 2005 à 2013 avec une pluviométrie variable de 888 à 611 mm :

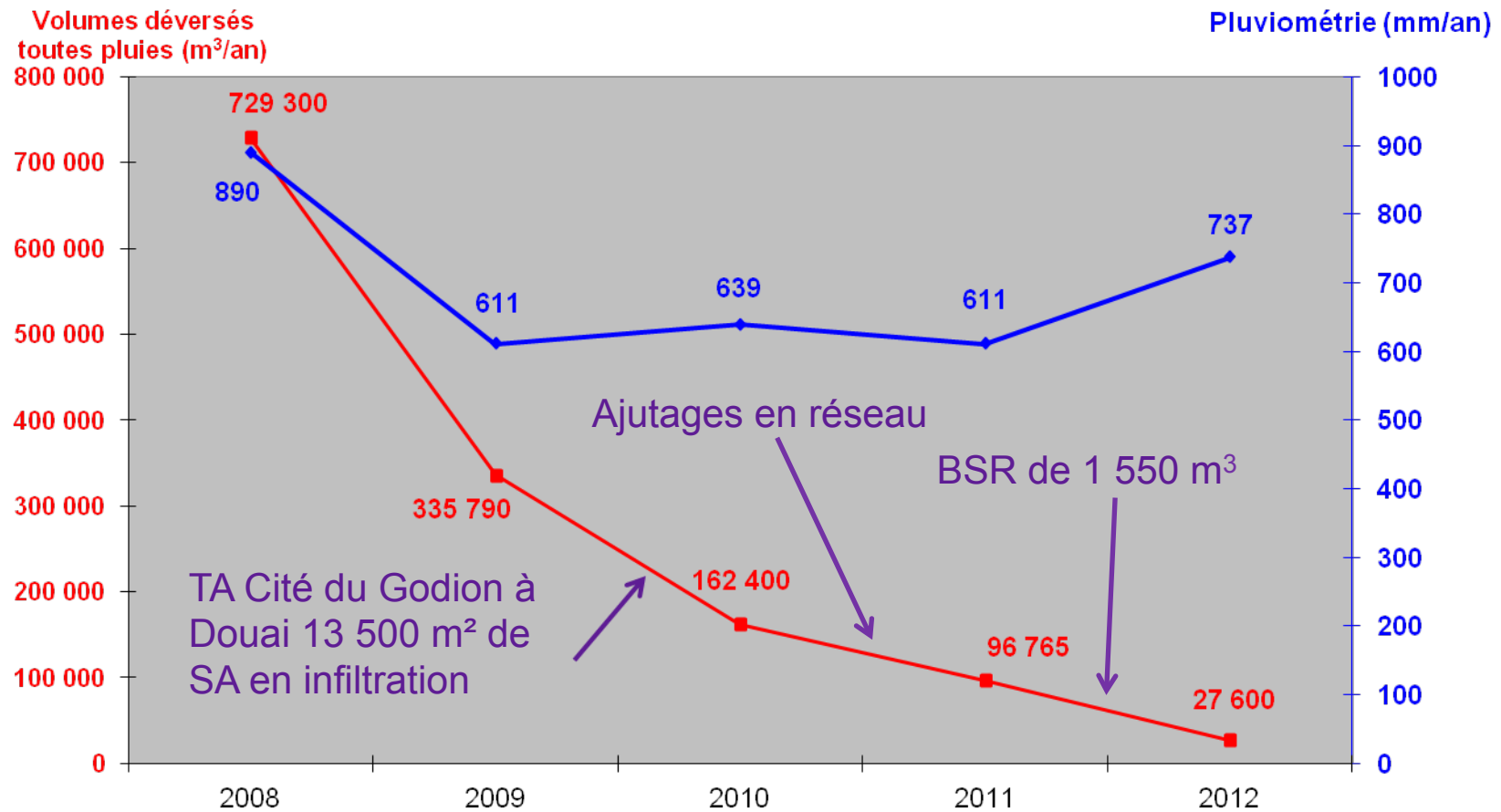
1. Volumes globaux rejetés divisés par 3 – Toutes pluies
Volumes rejetés pour une pluie < 1 mois divisés par 1,5
2. 2005 à 2013 → 12 déversements/DO à 7 déversements/DO
→ 15 300 m³/DO à 4 000 m³/DO
3. En STEP : les volumes non traités et by-passés en ont été divisés par 6 .

 Interventions sur les réseaux et déversoirs d'orage pour :

- Optimisation du réglage lames
- Amélioration stockage en réseaux et bassins

 Mais, à coup sûr, impact de la gestion durable et intégrée des eaux pluviales

UN IMPACT DE LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES QUANTIFIE



UN IMPACT DE LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES QUANTIFIE

5. Réduction des besoins en stockage intermédiaire :

- Gain de 6 000 m³ à la STEP
- Gain de 400 m³ sur le bassin versant « Solitude »
- Gain de 1 200 m³ sur les autres bassins versants

→ 7 600 m³ de bassins à 500€/m³ = 3,8 Millions d'euros d'économie

6. A équipement constant → accroissement de l'efficacité sur l'environnement : de déversements mensuels, il y aura atteinte de déversements bimensuels/trimestriels !

CONCLUSION

- Un retour d'expériences de plus de 20 ans
- Mise en place d'une politique volontariste
- A ce jour, plus de 850 réalisations sur le territoire → soit l'équivalent d'une ville de 25.000 habitants qui ne rejetterait aucune EP...
- Des impacts environnementaux et financiers positifs
- Depuis Septembre 2010, instauration de la taxe pluviale

CONTACTS



Maëlle ANCELLE, chargée de mission
mancelle@adopta.fr

03.27.94.42.10

Site Internet : www.adopta.fr

